

Les marais de Brière (33)



UP33-00 Paysage horizontal ouvert des marais privés où pointe le clocher de Saint-Malo-de-Guersac, depuis les prairies bocagères du coteau (Crossac)

Dans le prolongement des marais de l'estuaire ligérien, les marais de Brière occupent une dépression géologique traversée par le Brivet. Paysage horizontal d'eau, de roseaux et de pâtures parfois cadrées de rideaux de tamaris, les marais sont structurés et rendus accessibles par un réseau de canaux, chenaux et curées débouchant sur des copis (étendues d'eau dans le marais). Les paysages varient graduellement d'ouest en est, des marais indivis ouverts aux parcelles dessinées par l'eau du marais privé pour se terminer sur le bocage remontant jusqu'à la crête du sillon de Bretagne. Les terrains marécageux étant inhospitaliers, le bâti s'organise en anneaux sur les quelques îles présentes au cœur de la Brière ou en hameaux diffus et bourgs sur les terres hautes bocagères en périphérie de marais. Les clochers pointent et se répondent visuellement de part et d'autre de ce vaste paysage ouvert. Sur l'horizon, les grues du port et la silhouette urbaine de Saint-Nazaire rappellent que l'estuaire n'est pas loin et que la vie de la Brière est intimement liée aux activités industrialo-portuaires.

Bordés au sud et à l'est par d'importantes infrastructures routières (N171, N165) et ferroviaires (Nantes-Le Pouliguen ; Nantes-Redon), les marais de Brière se situent en secteur rétro-littoral à l'ouest et au nord et frangent l'agglomération nazairienne. Cela se traduit par une pression urbaine très forte sur les bourgs et dans le bocage qui ceinture les zones humides. C'est notamment très visible sur les continuums urbains qui se forment au sud de l'unité en charnière avec les paysages monumentaux des terminaux portuaires.

Pour en savoir plus sur l'unité dans son contexte régional

Les représentations culturelles des paysages du « Pays profond » les paysages ruraux ([lien vers article représentations culturelles régionales](#))

La famille de paysage : les paysages de marais ([lien vers la famille des paysages de marais](#))

Cette unité paysagère constitue le cœur du Parc naturel régional de Brière ([lien cliquable vers : http://www.parc-naturel-briere.com/](#))



1 Un paysage ouvert de prairies humides délimitées par des canaux avec la silhouette de la raffinerie pour horizon (Donges)



2 Structure de bourg perché adaptée aux conditions d'inondabilité du marais (Montoir-de-Bretagne)

3 Paysage caractéristique de la rue en anneau bordée de chaumières autour des gagneries : île Fédrun (Saint-Joachim)



4 Un coteau doux bocager qui descend depuis le sillon de Bretagne jusqu'au Marais (Pontchâteau)

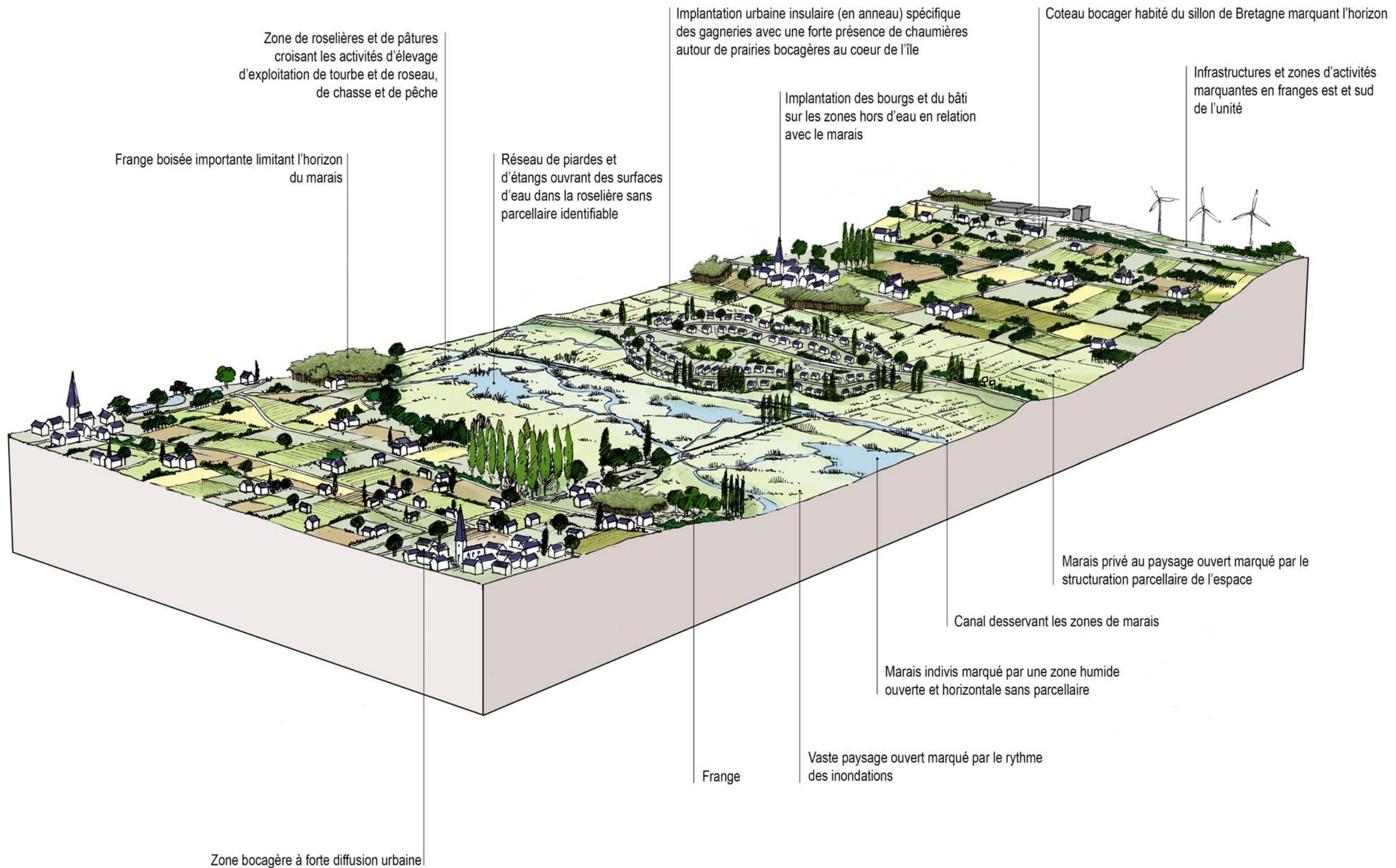
5 Dynamiques de fermeture par enfriement dans le marais (la-Chapelle-des-Marais)



6 Prairie de fauche en dent creuse dans la ceinture pavillonnaire d'un bourg (Saint-Lyphard)

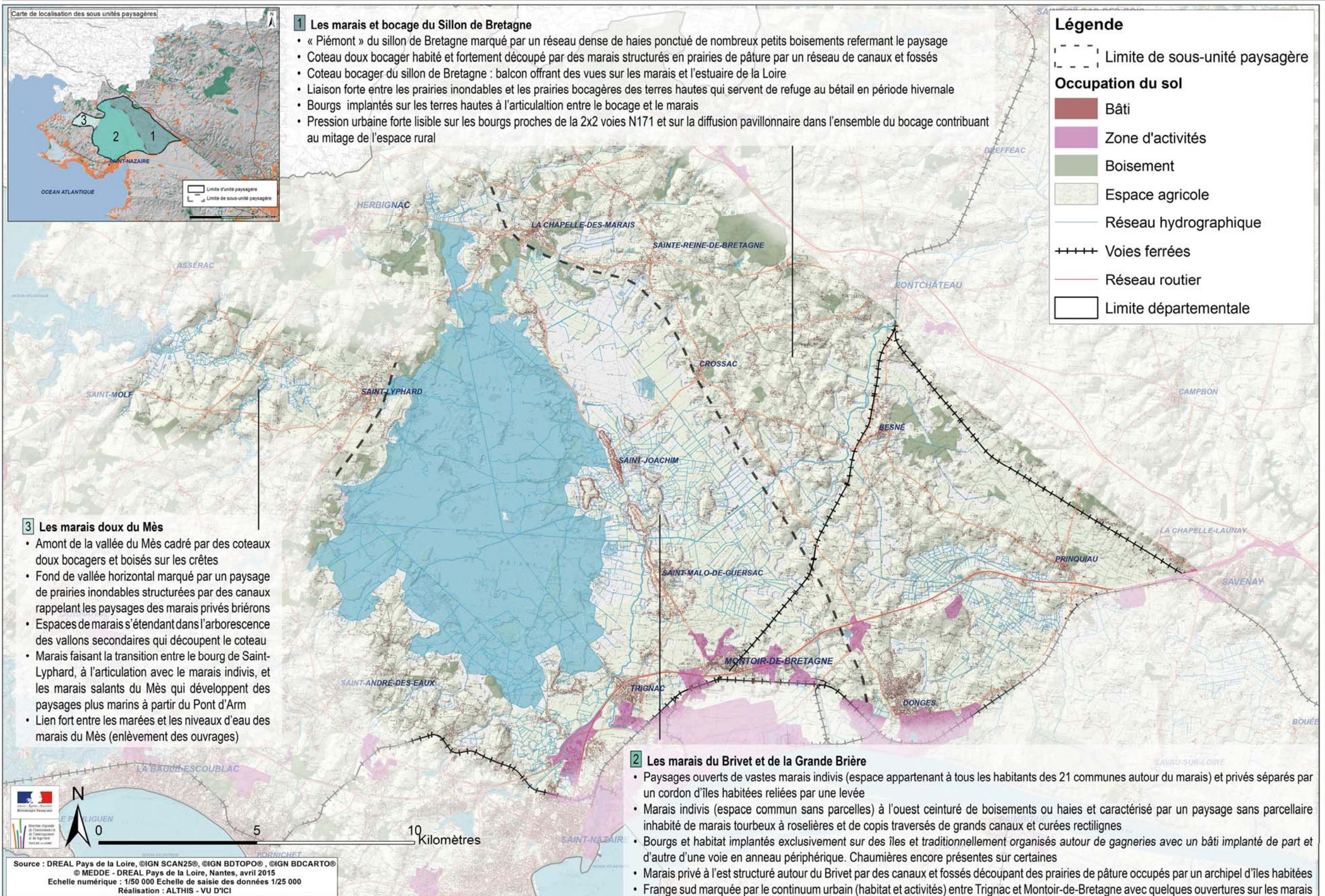
7 Frange pavillonnaire investissant le bocage en bordure des prairies du marais (la-Chapelle-de-Marais)

Bloc-diagramme de l'unité paysagère des marais de Brière (33)



Source VU D'ICI : Atlas des paysages de Loire-Atlantique - DIREN Pays-de-La-Loire - 2011

Carte de l'unité paysagère des marais de Brière (33)



Les marais de Brière

Dans le prolongement des marais de l'estuaire ligérien, les marais de Brière occupent une dépression géologique traversée par le Brivet. Paysage horizontal d'eau, de roseaux et de pâtures parfois cadrés de rideaux de tamaris, les marais sont structurés et rendus accessibles par un réseau de canaux, chenaux et curées débouchant sur des copis (étendues d'eau dans le marais). Les paysages varient graduellement d'ouest en est, des marais indivis ouverts aux parcelles dessinées par l'eau du marais privé pour se terminer sur le bocage remontant jusqu'à la crête du sillon de Bretagne. Les terrains marécageux étant inhospitaliers, le bâti s'organise en anneaux sur les quelques îles présentes au cœur de la Brière ou en hameaux diffus et bourgs sur les terres hautes bocagères en périphérie de marais. Les clochers pointent et se répondent visuellement de part et d'autre de ce vaste paysage ouvert. Sur l'horizon, les grues du port et la silhouette urbaine de Saint-Nazaire rappellent que l'estuaire n'est pas loin et que la vie de la Brière est intimement liée aux activités industrielo-portuaires.

Bordés au sud et à l'est par d'importantes infrastructures routières (N171, N165) et ferroviaires (Nantes-Le Pouliguen ; Nantes-Redon), les marais de Brière se situent en secteur rétro-littoral à l'ouest et au nord et frangent l'agglomération nazairienne. Cela se traduit par une pression urbaine très forte sur les bourgs et dans le bocage qui ceinture les zones humides. C'est notamment très visible sur les continus urbains qui se forment au sud de l'unité en charnière avec les paysages monumentaux des terminaux portuaires.

1. Les limites et continuités paysagères

Les limites paysagères de cette unité sont clairement constituées et délimitent le vaste bassin qu'occupent les marais de Brière. L'horizon de l'est au nord est marqué par le coteau bocager du sillon de Bretagne dont on lit clairement la crête orientée nord-ouest/sud-est.



UP33-10-01 L' horizon est marqué par le coteau rectiligne du Sillon-de-Bretagne (Crossac)

A l'ouest, la limite est définie par l'interface boisée et bocagère relativement dense située au contact du plateau de Guérande. Au sud la limite est beaucoup plus anthropique (voie ferrée, urbanisation et route, port et pont de Saint Nazaire sur l'horizon) et s'organise autour de la RN171 et le bourg insulaire de Donges.



UP33-10-02 Les paysages ouverts du marais qui se terminent au sud par la silhouette du port et du pont de Saint-Nazaire (Crossac)

Correspondance avec les atlas de paysages précédents

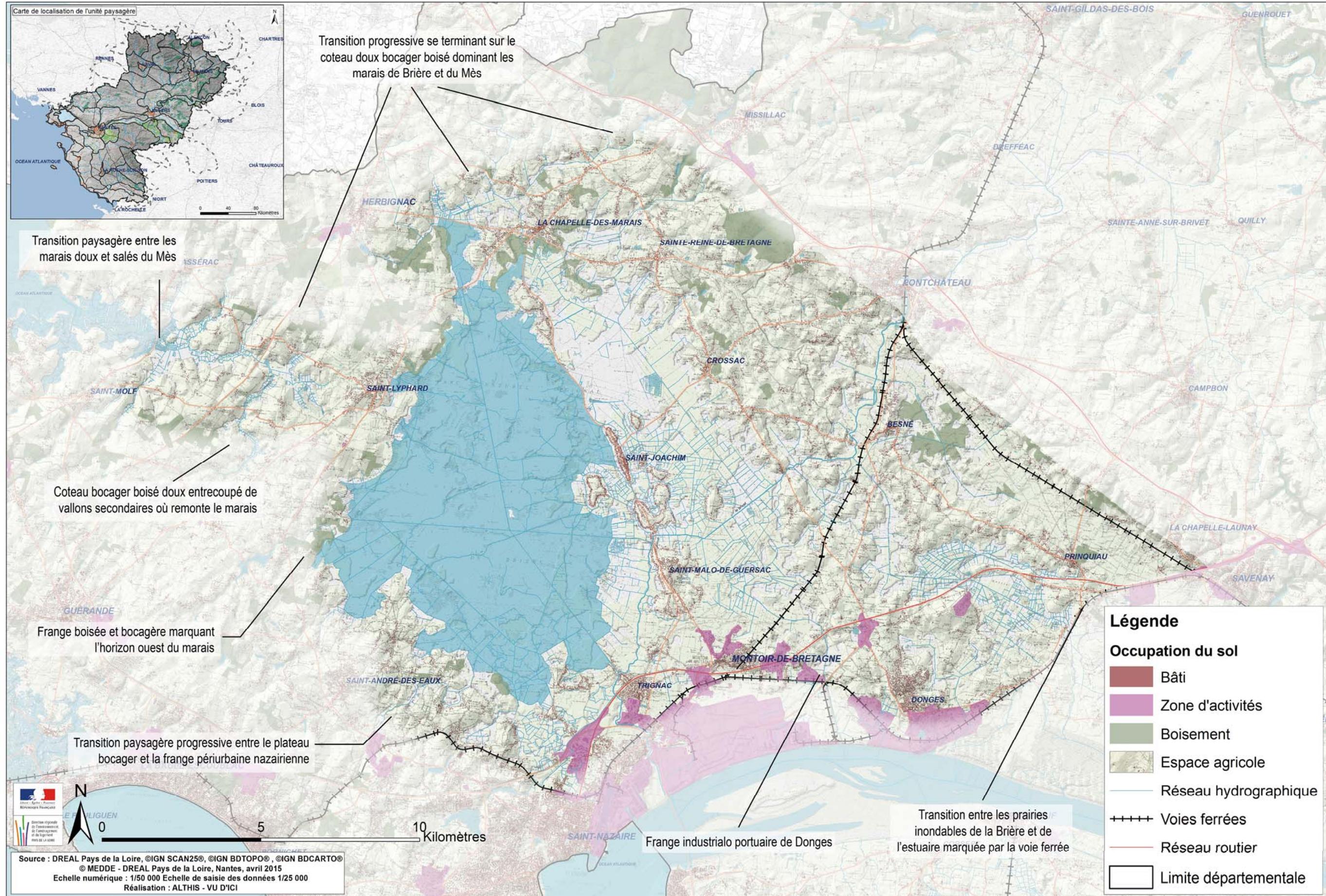
L'unité « Les marais de Brière » correspond à la sous-unité « Les marais de Brière », de l'unité paysagère régionale « Les grands marais » (UP5), de l'atlas des paysages de Loire-Atlantique de 2011.

La Logique retenue pour identifier et qualifier les unités paysagères de l'atlas de paysages des Pays-de-la-Loire est de considérer une unité paysagère comme une portion continue de territoire. Ainsi, la sous-unité « Les marais de Brière » devient une unité paysagère à part entière.

Pour en savoir plus sur la cohérence avec les atlas de paysages antécédents ou voisins

[Lien PDF avec l'Atlas de paysages de Loire-Atlantique \(2011\)](#)

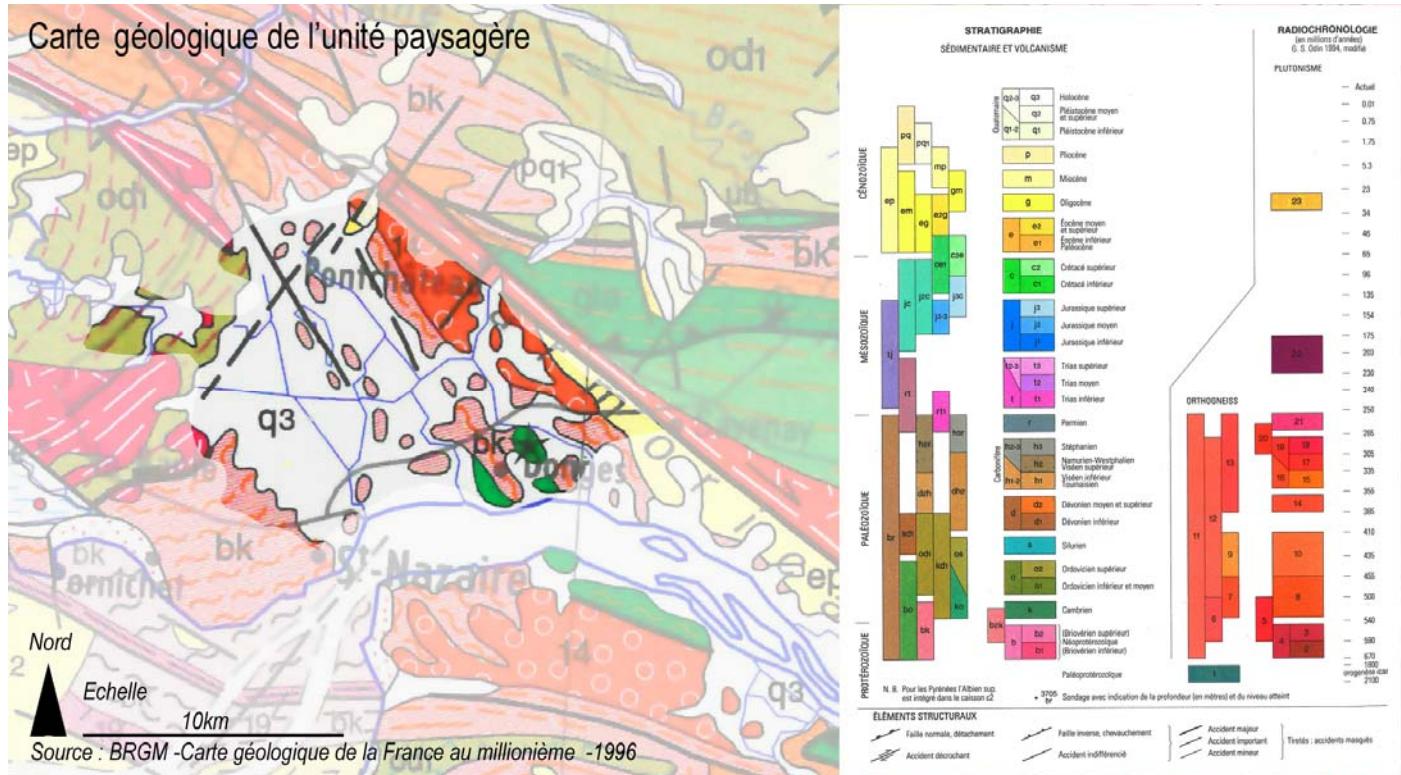
Carte des limites et des continuités de l'unité paysagère des marais de Brière (33)



2. Les caractères des marais de Brière

2.1 Un vaste bassin ouvert sur l'estuaire de la Loire

Un bassin entre le sillon de Bretagne et la presqu'île guérandaise



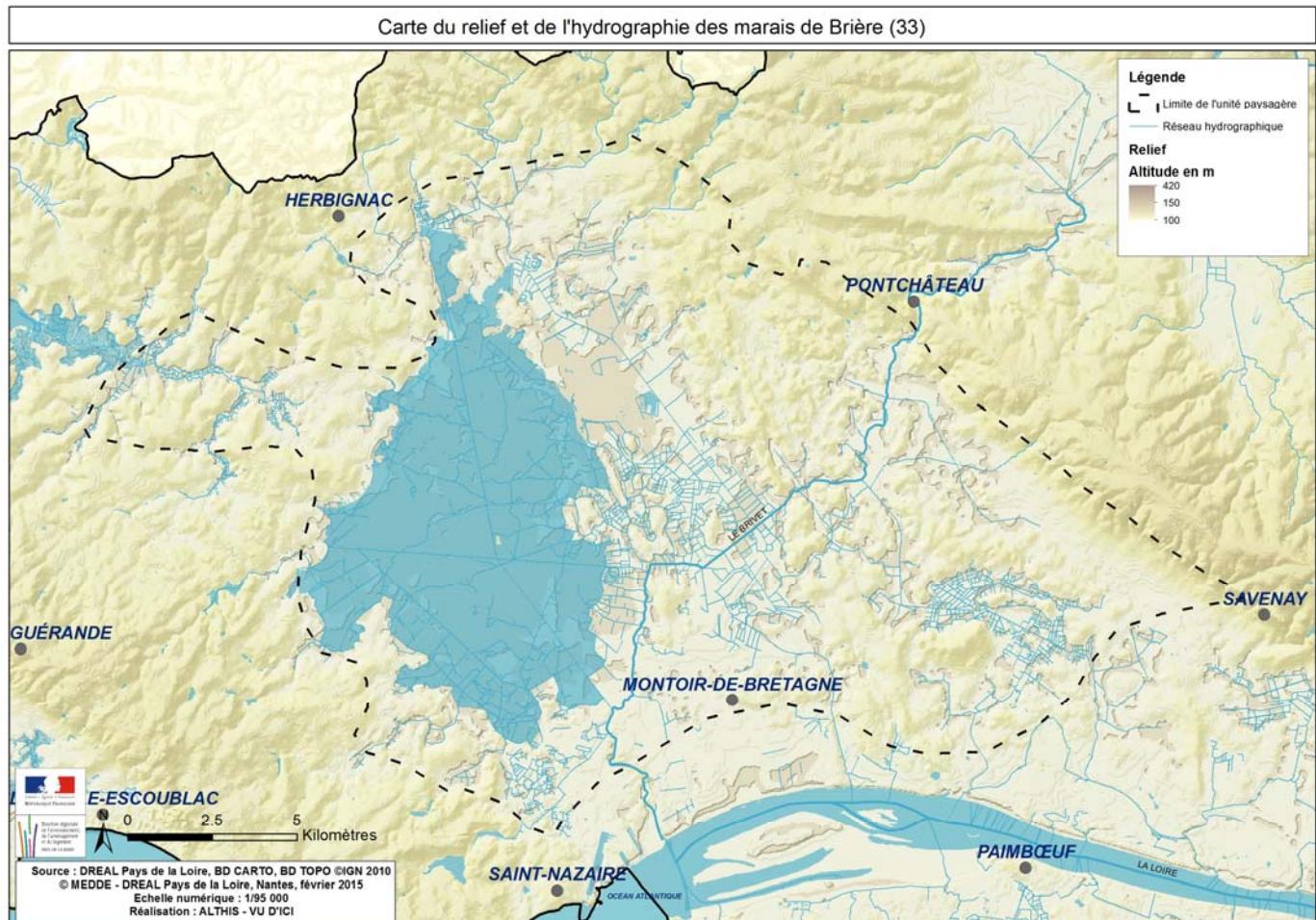
UP33-20-01 Carte géologique de l'unité paysagère (source BRGM)

Les marais de Brière s'inscrivent dans le contexte géologique de la zone de subduction sud-armoricaine (Subduction : terme de géologie désignant une zone de glissement d'une plaque océanique sous une autre plaque qui peut être soit continentale, soit océanique. Ce phénomène donne naissance par plissement aux chaînes de montagnes littorales comme les cordillères pouvant s'accompagner de volcanisme). Cela se traduit dans le paysage par une série de crêtes orientées nord-ouest/sud-est comme le sillon de Guérande et le Sillon de Bretagne qui sont relayées dans le marais par les pointements d'îles granitiques qui s'alignent parallèlement à la direction principale. Le bassin de la Brière correspond à une zone d'effondrement provoquée par des failles et des ruptures du socle primaire plissé. Ce bassin d'effondrement, concentrant les eaux du plateau au nord et de l'estuaire au sud constituant ainsi une vaste zone de sédimentation.



UP33-20-02 Ligne du coteau du sillon de Bretagne à laquelle répond celle de l'île de Pendille sur l'horizon (Crossac)

Un relief subtil qui joue sur l'horizontale et conditionne l'occupation du territoire

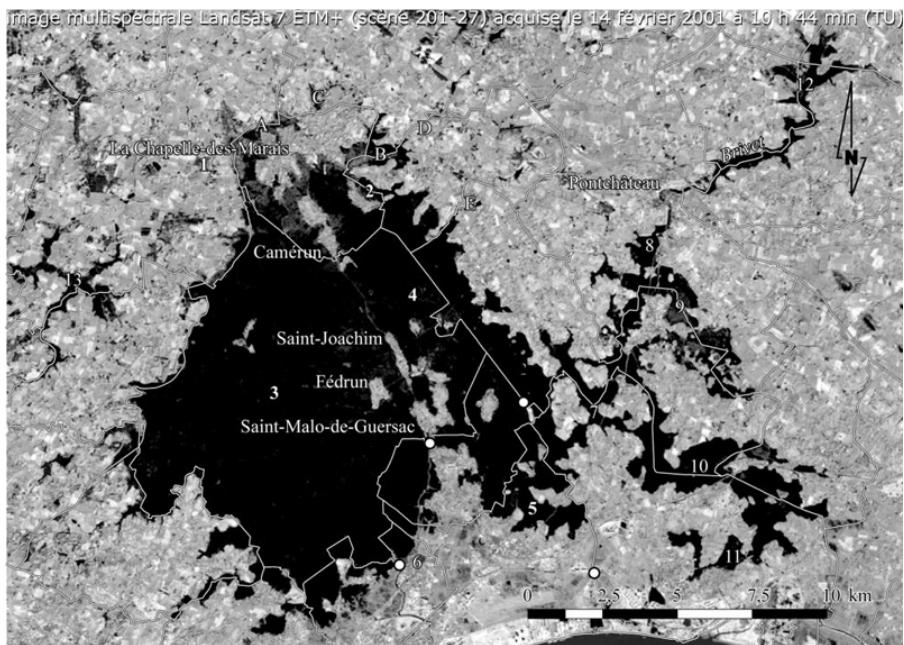


UP33-20-03 Carte du relief et de l'hydrographie des marais de Brière

Les marais de Brière présentent une topographie qui joue finement sur l'horizontale. La vaste plaine inondable des marais se termine sur les horizons des coteaux qui l'encadrent. Seules les îles, qui semblent former un archipel et les petites ondulations en pied de coteau amènent une variation dans le relief de fait très perceptible par contraste avec les zones horizontales. Ces dernières créent des petits promontoires permettant de voir l'ensemble du marais ou canaliser les vues.



UP33-20-04 Un paysage quasi-lacustre en période d'inondations (source Pnr de Brière)



La présence de l'eau dans ces zones planes conditionne l'occupation du sol : les terres basses inondables sont destinées aux pâtures, à l'exploitation des roselières ou de la tourbe et à la chasse ou la pêche. Les terres hautes des îles et les plateaux permettent l'implantation du bâti et offrent un paysage de bocage alternant avec des zones cultivées. La combinaison des configurations naturelles ou agricoles variées compose des paysages à la végétation contrastée.

UP33-20-05 Emprise des inondations dans le marais : surface d'eau en février 2001 en noir sur la carte (Image multispectrale Landsat7)

Un réseau hydrographique complexe qui structure les marais et les prairies humides

Dans ce bassin géologique, l'eau semble converger sans véritablement trouver d'issue. Les rares exutoires de cette vaste zone marécageuse se font sur l'estuaire de la Loire. Les niveaux de ces voies d'eau stratégiques sont gérés par des écluses. Pour drainer l'eau et accéder à l'intérieur du marais, un vaste réseau de canaux s'organise en étoile et récupère le flux dans un quadrillage de fossés pour converger vers les principaux exutoires qui franchissent la zone portuaire avant de se jeter dans la Loire (Le Brivet, canaux du Priory, de Martigné et de la Taillée). Chaque bourg et chaque île, dans et autour des marais, dispose d'une ou plusieurs voies d'eau qui permettent d'accéder à l'ensemble du marais.



UP33-20-06 Prairies drainées et desservies par un canal dans les marais de Crossac

2.2 Une complémentarité entre le paysage ouvert du marais et le paysage fermé du bocage

Le paysage singulier du marais indivis

Au cœur de l'unité, le marais indivis de la Grande Brière Mottière est certainement le plus spectaculaire car il compose un vaste paysage ouvert marqué par l'horizontalité où tout élément vertical prend une importance considérable. C'est une surface non quadrillée par des parcelles (en raison d'un statut ancien particulier d'indivision) où les seules formes dessinées sont les copis (étangs) qui forment des clairières d'eau dans la roselière et les canaux qui tracent de longues perspectives dans le marais. C'est un territoire ancien d'autarcie où le marais offre des pâtures grasses en été, du gibier et du poisson pour se nourrir, des roseaux pour les couvertures de chaumes, de la tourbe qui a longtemps servi pour le chauffage. C'est un paysage à forte saisonnalité qui capte les jeux de lumière du ciel (période sèche et période inondée...) et qui se colore suivant les périodes de végétation des roseaux (vert tendre au printemps, vert glauque à l'été et jaune d'or en hiver). C'est un paysage remarquable qui fonde l'identité du parc naturel régional de Brière.



UP33-20-07 Roselières dans le marais, un paysage horizontal fort de sa simplicité (Marais indivis de la Grande Brière Mottière)

Pour en savoir plus sur les origines du marais indivis de Brière (Source : Musée de la Marine en bois du Brivet) ([lien de téléchargement du fichier : les-origines-du-marais-indivis-de-briere.pdf](#))

Un paysage de tradition d'élevage

La bordure du marais est une interface complexe entre zone humide et pied de coteau qui détermine les implantations de hameaux en chapelet le long des voies de desserte (comme du cabotage côtier). C'est un paysage bocager d'élevage bovin de production à la fois laitière ou à viande labellisé au sein du Pnr de Brière). La gestion des pâtures des troupeaux se fait à la fois sur les pâtures d'hiver à l'abri des plus hautes eaux près du siège d'exploitation et les pâtures grasses du marais à l'étiage. Les ambiances alternent donc très rapidement entre le réseau bocager labyrinthique, les zones humides, les hameaux, bourgs et la dynamique visuelle générée par la topographie plus importante sur ce secteur. Ce secteur présente d'ailleurs des ambiances très proches de celles des marais d'estuaire dont ils assurent la continuité. Le haut de coteau qui subit de plein fouet la pression urbaine pavillonnaire le long des axes de desserte est par ailleurs un point de vue privilégié sur la vaste étendue des marais.



UP33-20-08 Ambiance de prairie de pâture bocagère en frange de marais (Herbignac)

2.3 Des usages et un bâti qui s'organisent sur « l'archipel et les côtes » du marais

Une architecture traditionnelle de chaumières

Le matériau de construction utilisé sur l'unité est le granit. Le matériau de couverture traditionnel est le chaume. L'architecture locale traditionnelle est la chaumière briéronne et la maison bretonne.

La maison briéronne présente des murs en terre ou en pierre revêtus d'enduits blancs et un toit de chaume à forte pente. Elle ne comporte qu'un seul niveau, mais dispose d'un vaste grenier. On retrouve des cheminées très basses, un trio d'ouvertures, portes, fenêtres, lucarnes et des menuiseries peintes en vert, bleu, rouge.



UP33-20-09 Architecture caractéristique de la chaumière Briéronne

Des bourgs en relation directe avec le marais

L'habitat de cette unité se concentre sur les reliefs exondés et s'implante de préférence en relation directe avec le marais. Les noyaux urbains présentent deux types de configuration bien spécifiques :

- Les bourgs perchés à mi-pente ponctuent l'horizon et développent une urbanisation étagée.
- Les bourgs de piémont et les hameaux ruraux qui occupent les terres hautes, jouent l'interface entre le marais et le coteau en présentant une structure compacte.

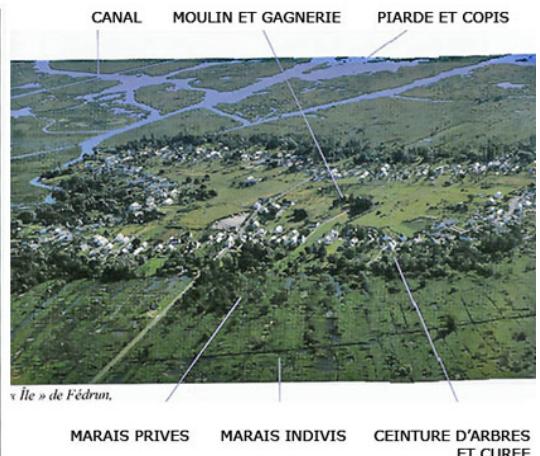
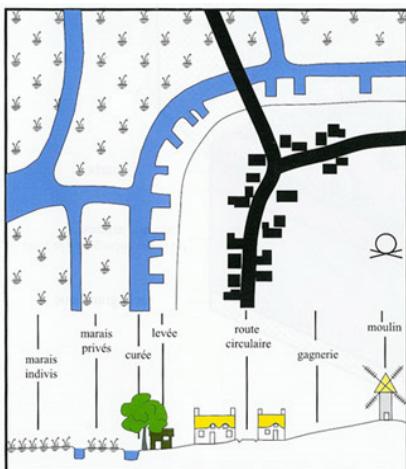


UP33-20-10 Une trame urbaine traditionnellement dense par soucis d'économie d'espace (Montoir-de-Bretagne)



UP33-20-11 Montoir-de-Bretagne, un bourg perché en frange de marais

- Des bourgs insulaires et des gagneries se caractérisent par une urbanisation annulaire autour de l'île, laissant les terres centrales pour les pâtures hivernales et les cultures. Les bourgs se sont implantés sur des « îles » à l'abri des inondations hivernales. En partie haute, on retrouve moulins et gagneries, à l'abri des inondations. Les chaumières sont quant à elles réparties à la périphérie de l'île : chaque famille a son propre accès au marais par le biais de la levée et de la curée. Les potagers sont situés sur la levée inondable et sont ainsi fertilisés par les alluvions. Cependant, ce schéma traditionnel est menacé par la pression urbaine subie par l'unité, du fait de l'attractivité du littoral et du pôle d'emploi nazairien.



UP33-20-12 Organisation caractéristiques de gagneries et des bourgs insulaires dans le marais

Aujourd'hui, on retrouve trois typologies majeures de bâti : - les gagneries, aux chaumières implantées en pignon, - les bourgs, où un bâti dense définit des fronts urbains cohérents, - la diffusion urbaine récente, qui présente des constructions en retrait sur de grandes parcelles, sans cohérence d'ensemble.



UP33-20-13 Une diffusion urbaine pavillonnaire peu dense qui caractérise le bocage d'aujourd'hui

Des infrastructures et zones d'activités marquantes en périphérie de l'unité

Les infrastructures périphériques au marais marquent très fortement le paysage (les routes, les lignes électriques, les éoliennes, le port sur l'estuaire...). Si l'eau, dans le réseau de canaux, constitue le moyen traditionnel de communication, la route qui relie les îles est aujourd'hui le principal vecteur de développement. Les bourgs insulaires fonctionnent comme des signaux forts dans le paysage. Les infrastructures électriques sont très marquantes dans le sud de l'unité. Les développements urbains d'habitat et de zones d'activités se caractérisent par un paysage périurbain prégnant autour de la RN 171. Si ces phénomènes s'observent de la même façon à l'appui de la RN 165 ils sont en partie masqués par les boisements et la trame bocagère du sillon de Bretagne.



UP33-20-14 Un paysage périurbain qui accompagne la RN 171 et marque la frange sud du marais (Montoir-de-Bretagne)

Pour en savoir plus sur le patrimoine bâti et naturel

Rubrique patrimoine :

- *Lien vers le chapitre 15-20-10 les paysages institutionnalisés*
- *Patrimoine naturel sur le site de la DREAL - Base communale : <http://www.donnees.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?rubrique5>*
- *Patrimoine site et paysages sur le site de la DREAL - Base communale : <http://www.donnees.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?rubrique6>*

Cette page permet aussi d'accéder aux deux sites suivants :

- [l'Atlas des Patrimoines du Ministère de la Culture](#)
- [les Bases Architecture et Patrimoine du Ministère de la Culture](#)

Rubrique Trame verte et bleue :

Lien vers le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) des Pays de la Loire : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/trame-verte-et-bleue-a1761.html>

3. Les sous-unités paysagères de « Les marais de Brière »

Cette unité paysagère qui se caractérise par des paysages de marais cadrés par des coteaux doux bocagers habités, trouve des variations dans l'organisation même des marais et la présence ou non de la trame bocagère sur les terres hautes. L'ensemble de ces critères permet de distinguer 3 sous-unités paysagères :

- Les marais et bocages du Sillon de Bretagne
- Les marais du Brivet et de la Grande Brière
- Les marais doux du Mès

[Lien vers la carte de l'unité paysagère des marais de Brière](#)

3.1 Les marais et bocage du Sillon de Bretagne



UP33-31-01 Paysage fermé des coteaux bocagers denses du sillon de Bretagne (Crossac)

Ce secteur de « Piémont » du sillon de Bretagne est marqué par un réseau dense de haies ponctué de nombreux petits boisements refermant le paysage. Ce coteau doux, bocager habité est fortement découpé par des marais structurés en prairies de pâture par un réseau de canaux et de fossés. Sa relation directe avec le marais briéron habité lui ouvre de longues perspectives paysagères.



UP33-31-02 Prairies bocagères humides ouvrant le bocage sur les pâtures du marais (dolmen de Missillac)

Des buttes bocagères habitées referment ponctuellement le paysage et s'organisent comme des éléments insulaires (lecture significative en période d'inondations). Les bourgs sont implantés sur les terres hautes à l'articulation entre le bocage et le marais. Seuls quelques éléments anthropiques créent des repères dans le paysage (carrière, citernes, zone portuaire, lignes haute tension...). Au sud de la sous-unité, une pression urbaine forte est visible sur les bourgs proches de la 2x2 voies N171 et sur la diffusion pavillonnaire dans l'ensemble du bocage contribuant au mitage de l'espace rural



UP33-31-03 Une diffusion urbaine pavillonnaire qui marque le bocage (Sainte-Reine-de-Bretagne)

3.2 Les marais du Brivet et de la Grande Brière



Cette sous-unité rassemble les paysages ouverts de vastes marais indivis et privés séparés par un cordon d'îles habitées reliées par une chaussée.

Les marais indivis à l'ouest sont ceinturés de boisements ou de haies et sont caractérisés par un paysage inhabité sans parcellaire. Ce sont des marais tourbeux à roselières, ponctués de copis et traversés de grands canaux et de curées rectilignes.

UP33-32-01 Perspective sur la voie d'eau du Canal du Nord (Marais indivis de la Grande Brière Mottière)



UP33-32-02 Paysages horizontaux ouverts des marais privés traversés par le Canal de la Boulaie (Crossac)

Les bourgs et l'habitat implantés exclusivement sur des îles sont traditionnellement organisés autour de gagneries (coeur d'île en pâtures ou cultures et bâti organisé sur une voie formant un anneau périphérique. Ces îles sont ceinturées par un chemin d'eau (la curée) que les barques empruntent pour rejoindre les canaux qui sillonnent la Brière (les Chalandières)



UP33-32-03 Urbanisation annulaire de chaumières et pavillons marquant le tour d'une île (La Chapelle-des-Marais)

Le marais privé à l'est se structure autour du Brivet. Les canaux et fossés découpent des prairies de pâture occupées par un archipel d'îles habitées.

La frange sud des marais est marquée par le continuum urbain (habitat et activités) entre Trignac et Montoir-de-Bretagne avec quelques ouvertures sur les marais



UP33-32-04 Continuum urbain accompagnant la RN 171 (Montoir-de-Bretagne)

3.3 Les marais doux du Mès



UP33-33-01 Un marais doux cadré par les coteaux bocagers du Mès (Assérac)



Plus à l'ouest, les marais du Mès amont continuent les ambiances briéronnes jusqu'à la rencontre des marais salants. Cette partie amont de la vallée du Mès est cadree par des coteaux doux bocagers et boisés sur les crêtes. On y retrouve ces pâtures inondables et ces clairières d'eau frangées de roseaux. L'architecture reste typiquement briéronne. Ces espaces de marais s'étendent dans l'arborescence des vallons secondaires qui découpent les coteaux. Les marais doux du Mès font la transition entre le bourg de Saint-Lyphard, à l'articulation avec le marais indivis, et les marais salants du Mès qui développent des paysages littoraux à partir du Pont d'Arm

UP33-33-02 Hameau en bord des marais du Mès (Herbignac)



UP33-33-03 Ambiance hivernale sur les marais du Mès inondé et sa frange bocagère qui accueille les pâtures de refuge (Herbignac)

4. Les dynamiques paysagères

Pour en savoir plus sur la dynamique des paysages à l'échelle régionale :

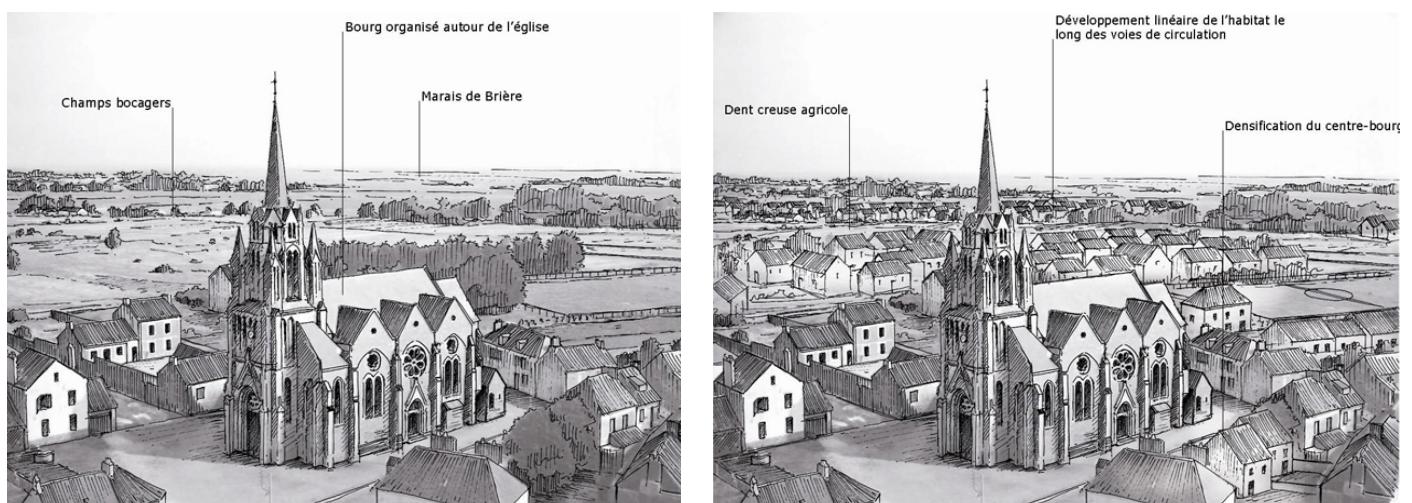
[*Lien sur la dynamique régionale*](#)

4.1 Exemple d'évolution caractéristique de l'unité sur le secteur de Saint-Malo-de-Guersac

Dans le cadre de l'analyse des dynamiques paysagères, pour chaque unité paysagère, un secteur particulier est choisi de manière à caractériser, en tant qu'échantillon représentatif de l'unité, une large partie des dynamiques vécues à l'échelle de l'unité. Cette analyse s'appuie notamment sur la comparaison des données cartographiques et des photographies aériennes à différentes époques données. Ce zoom est représentatif mais non exhaustif des dynamiques vécues à l'échelle de l'unité. Les dynamiques de l'unité qui ne s'illustrent pas à travers cet exemple sont donc détaillées à la suite.

Une implantation sur l'île culminante

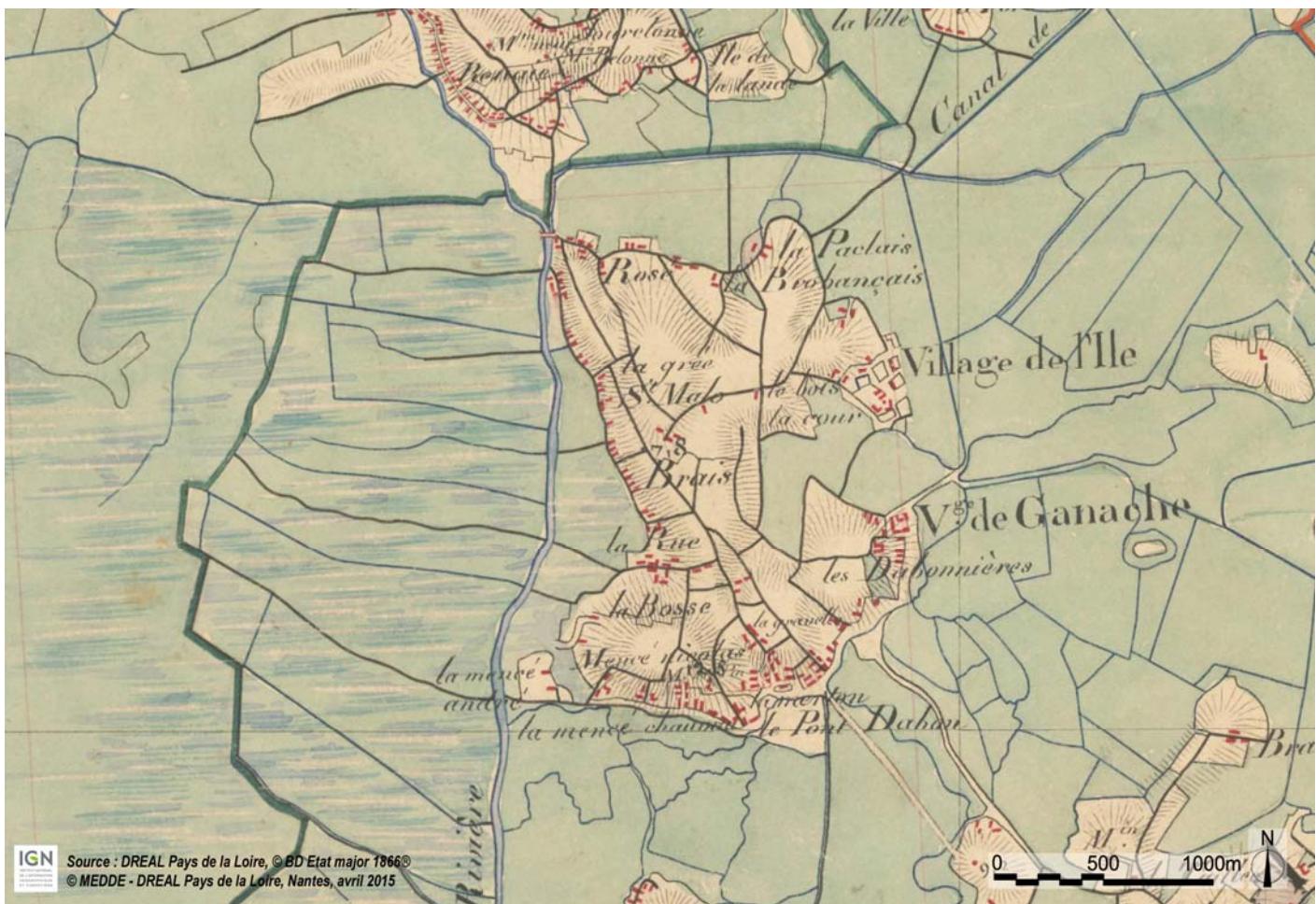
La position de Saint-Malo-de-Guersac sur la plus grande et la plus haute des îles de Brière (Guersac), ainsi que les dimensions de son église qui culmine à 37 m au-dessus des marais, l'ont fait surnommer « Le petit Mont Saint-Michel de la Brière ».



UP33-10 et 11 - Transformation schématisée d'un bourg en marais de Brière entre 1950 et aujourd'hui (source atlas des paysages de Loire-Atlantique)

La position de Saint-Malo-de-Guersac, à la jonction du Brivet et du marais, en a fait un port important pour les transports : la tourbe et le « noir » étaient acheminés jusqu'à Nantes ou Vannes à bord des « chaloupes » chargées à Rozé. Des chantiers de construction navale s'y sont développés jusqu'à la moitié du XIXème siècle.

Traditionnellement, comme sur les autres îles de Brière, les habitations sont installées sur le pourtour de l'île. Comme nous le montre la carte de l'Etat-major, les principales habitations sont situées sur les contours et les coteaux.



UP33-04-ETAT MAJOR : Saint-Malo-de-Guersac – Carte d'Etat-major (1866)-(SCAN Historique à l'échelle du 1:40000)

Au XXème siècle on assiste à une densification du centre-bourg : peu avant 1914, des terrains sont dégagés au centre de l'île de Guersac, pour accueillir des logements ouvriers dépendant des Forges de Trignac. Mais la guerre va retarder le projet, puis les Forges vont fermer.

Le marais est toujours bien constitué et conserve sa place et son état naturel ou exploité. Des voies de déplacements commencent à s'organiser et à se multiplier, augmentant le risque de fragmentation végétale sur le site.

Comme nous le montre l'orthophoto de 1948, toute une partie du marais de Brière, à l'Ouest de Saint-Malo-de-Guersac notamment, a été investi par l'homme. Les voies reliant les différentes poches ou îlot d'habitation se relient de plus en plus et le désenclavement du marais s'accentue.

Chaque îlot constitue une poche agricole au milieu d'un vaste domaine maraîchin.



UP33-03-ORTHO_1948 – Saint-Malo-d-Guersac – Orthophoto 1948 - (BD ORTHO Historique 1948)

Le développement d'un urbanisme insulaire des marais de Brière

Entre les années 1960 et 1970, la commune décide de réhabiliter les terrains situés en cœur d'île et de nouveaux lotissements s'y implantent. Depuis, l'habitat s'est aussi développé de manière linéaire le long des voies de circulation. Ce qui était auparavant un grand îlot agricole se découpe. Cette nouvelle urbanisation dessine des dents creuses agricoles dans un tissu d'habitat diffus.

L'accentuation de l'urbanisation a eu des effets importants sur les écosystèmes et sur la pratique agricole. La diffusion d'habititations sous forme de pavillons le long des axes a fait reculer l'activité agricole qui se retrouve encore plus isolée.

La pression du pavillon

Comme nous le montre l'orthophoto de 2012, la pression urbaine a continué. Un modèle s'est développé, celui de la maison individuelle pavillonnaire le long d'un axe et avec un jardin (la plupart du temps, le faîtiage de la maison est en parallèle de la voie et le terrain en lanière, perpendiculaire à la route). L'impact de la répétition de ces pavillons sur le paysage a été important. D'une part, il a consolidé les bordures des îlots du marais et a eu tendance à fermer les vues sur les plaines humides. D'autre part, à l'intérieur des îles, le pavillon s'est généralisé et les points de vue sur le monde rural et naturel ont disparus. Depuis les voies routières, la continuité d'un bâti lâche amène des ambiances de périurbanité et non plus de ruralité.

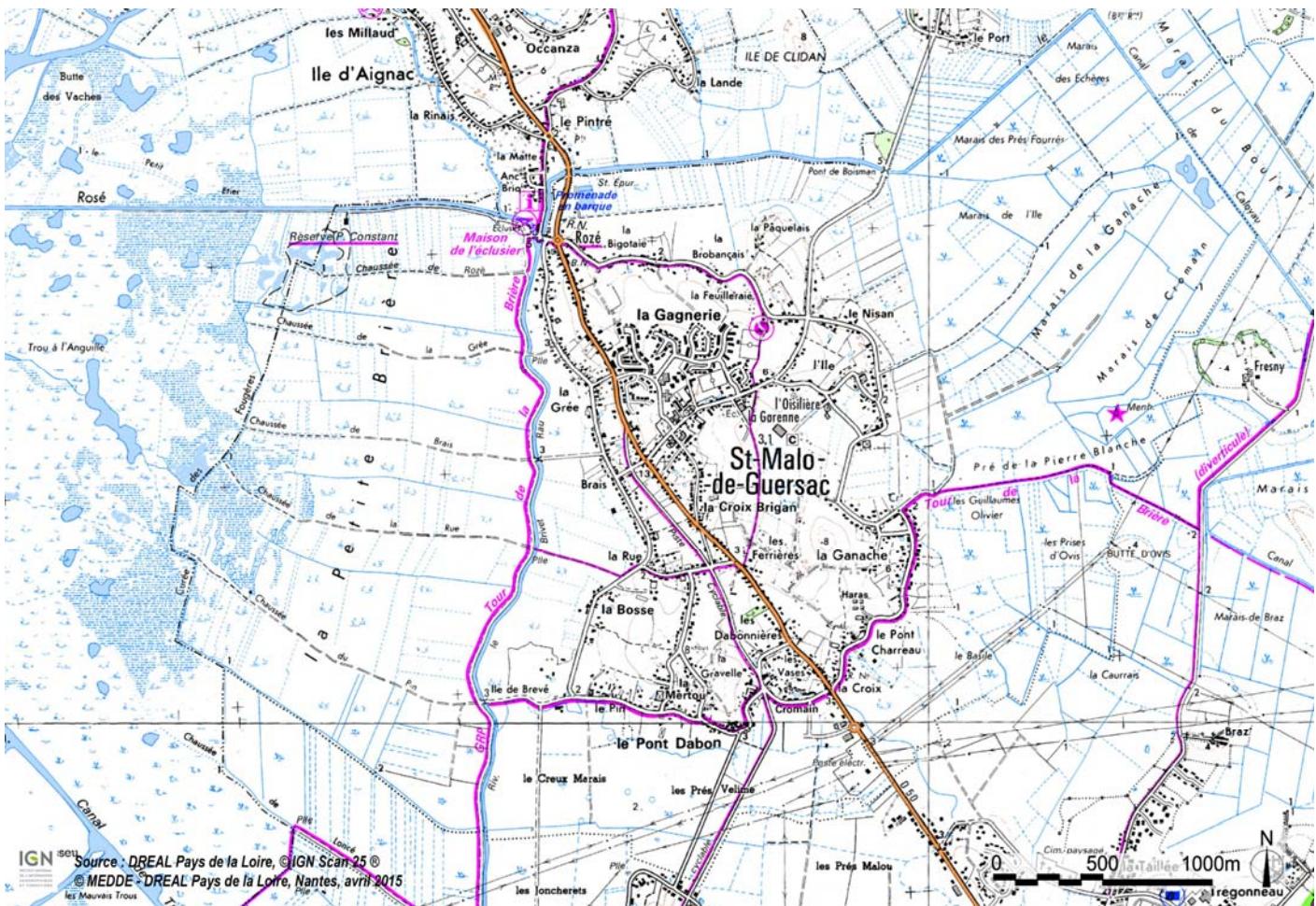
La pression urbaine a été telle que les points de vue sur le milieu agricole sont devenus rares, alors que l'activité occupe encore une place amoindrie au centre de l'île, sous forme de grosses « dents creuses ».



UP33-02-ORTHO_ - Saint-Malo-de-Guersac - Orthophoto 2012-- (BD ORTHO)

La préservation du site

Si d'un côté l'urbanisation s'est fortement répandue le long des axes, elle s'est cantonnée à rester sur les anciennes rives des îlots. Le marais a pu préserver son lit. En comparant la carte de l'Etat-major et l'IGN, on remarque que l'empreinte initiale du bâti et des voies de déplacements sont restées identiques. L'île de Guersac s'est développée sur elle-même, fortement, mais l'urbanisation ne s'est pas introduite hors de ce périmètre historique et a su se contenir au socle.



UP33-01-IGN2013- Carte IGN 2013 du secteur de Saint-Malo-de-Guersac -(SCAN 25)

Un patrimoine naturel riche et le développement des activités récréatives : les marais indivis

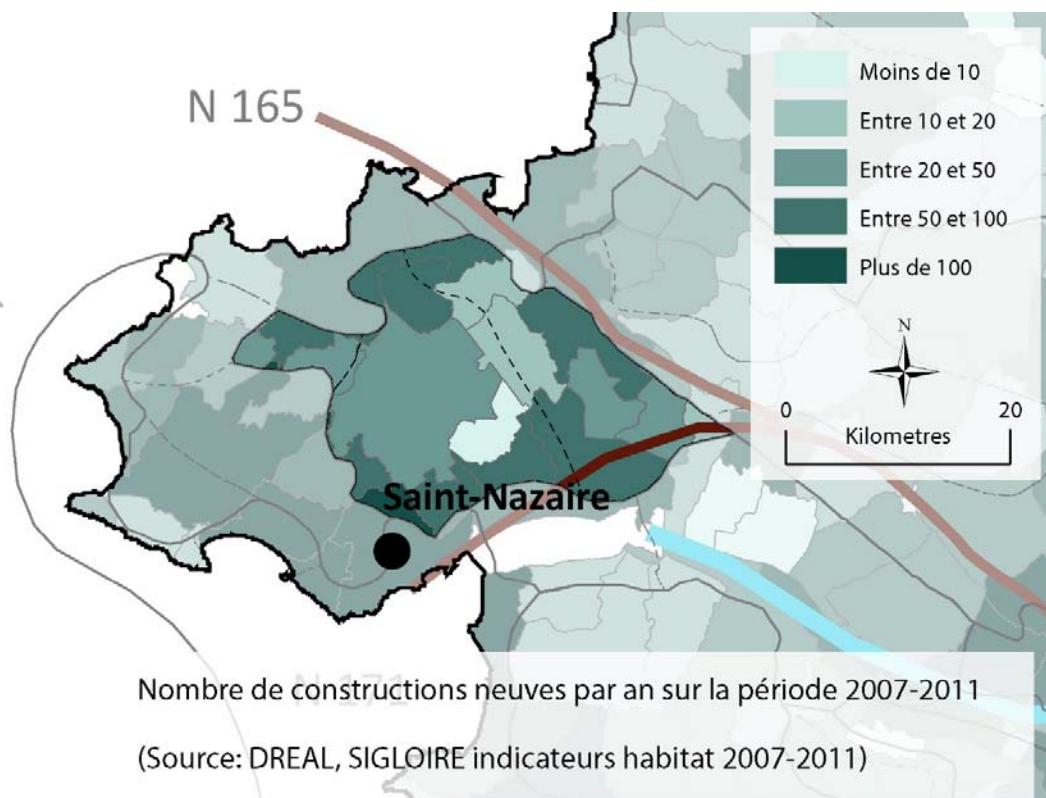
Avec la petite Brière à l'Ouest et une multitude d'autres marais autour, Saint-Malo-de-Guersac a su tirer avantage de sa position pour développer des activités essentiellement récréatives ou liées au tourisme. Les équipements principaux se sont développés implantés au centre du bourg, mais les infrastructures spécifiques, comme le port de plaisance, ont été localisées en périphérie.

La position de Saint-Malo-de-Guersac, à la jonction du Brivet et du marais, en a fait un port important pour les transports : la tourbe et le « noir » étaient acheminés jusqu'à Nantes ou Vannes à bord des « chaloupes » chargées à Rozé. Des chantiers de construction navale s'y sont développés jusqu'à la moitié du XIXème siècle. Nombre d'habitants de Guersac étaient marins ou capitaines au long cours.

Aujourd’hui, un tout autre paysage est donc disponible depuis l’eau, plus rural et naturel que sur les routes.

4.2 Un archipel urbanisé, une organisation répétée

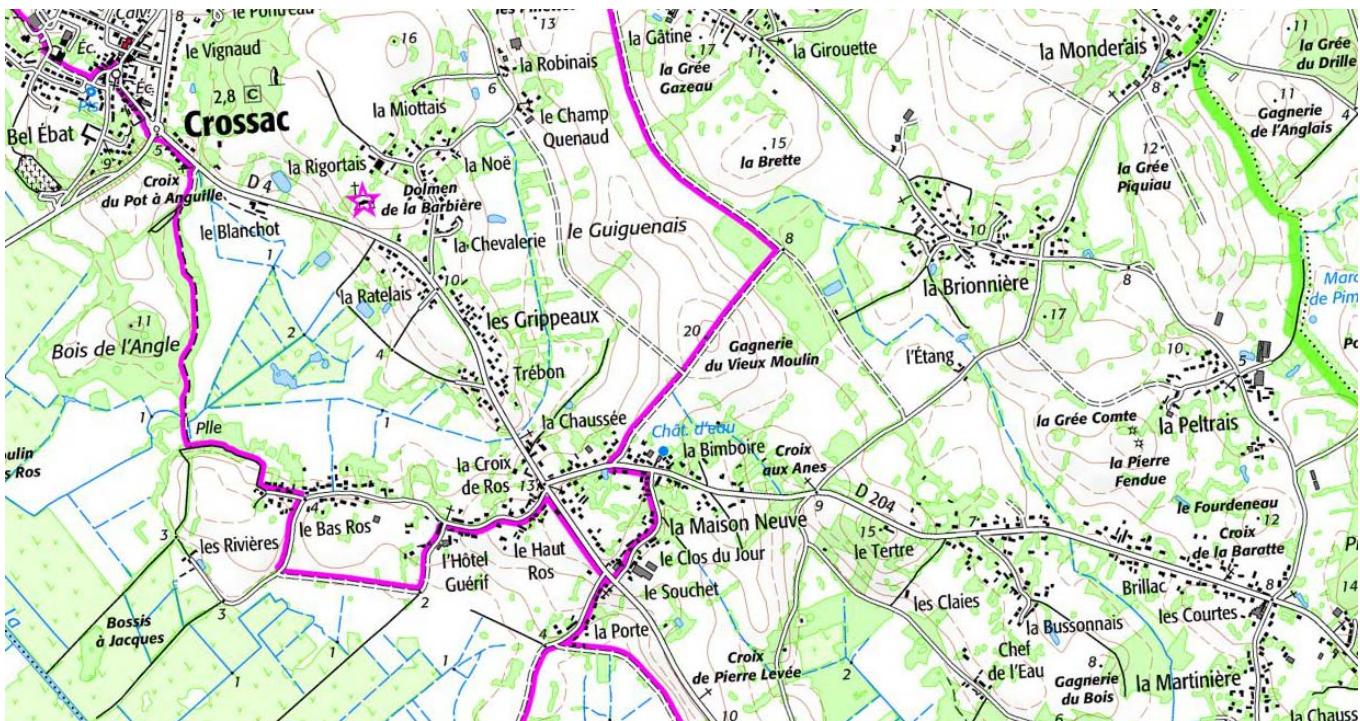
Une forte pression démographique



UP33-40-DYN XXX (source DREAL, SIGLOIRE indicateurs habitat 2007-2011)

La pression démographique forte du début du 21^{ème} siècle a eu pour incidence la construction de nombreux logements neufs sur l'unité paysagère. L'évolution des paysages a été assez brutale et l'impact de cette urbanisation important. La perception de la ruralité a pratiquement disparu pour laisser place à une urbanité villageoise qui s'est généralisée d'île en île sur le marais de Brière.

Les opérations d'habitat ont de plus des caractéristiques similaires sur l'ensemble du territoire, tant au niveau de l'organisation du bâti et des formes urbaines, qu'au niveau des typologies de logements et de leur conception architecturale. Le mitage s'est également largement propagé sur des communes plus éloignées de la Grande Brière comme à Crossac.



UP33-15-IGN2013- Carte IGN 2013 du secteur de Crossac -(SCAN 25)

En recherche d'accessibilité, des activités ainsi que des habitations s'insèrent à proximité des axes routiers, créant des formes linéaires et imposant ainsi de nouvelles règles d'organisation spatiale en rupture avec les formes traditionnelles.

Un manque de hiérarchisation des voies aux multiples conséquences



UP33-13-Exemples de dynamiques d'évolutions des paysages insulaires en Brière

Les extensions urbaines impliquent la construction de nouvelles infrastructures afin d'accorder le nouveau tissu bâti aux réseaux : routier, électrique, d'eau, d'assainissement ou téléphonique. Quand les voies traversent les bourgs et les villages, elles sont confrontées aux tissus urbains existants qui sont souvent peu appropriés à une telle utilisation de la voiture et à un partage modal entre différents usagers (piétons, vélos, voitures, poids lourds...)

Le manque de hiérarchie des voies des extensions récentes et les opérations en impasses pose trois problèmes :

- la lisibilité du paysage et du fonctionnement urbain,
- l'économie de l'espace et l'imperméabilisation des sols (le linéaire de voirie n'est pas optimisé),
- La poursuite de l'urbanisation future, qui ne peut pas se greffer sur l'existant et retrouver des continuités.

La rupture des paysages entre urbain et rural

On observe une pression urbaine sur les franges de certains marais qui modifie la qualité de l'horizon ainsi que les relations entre terres hautes et terres basses.

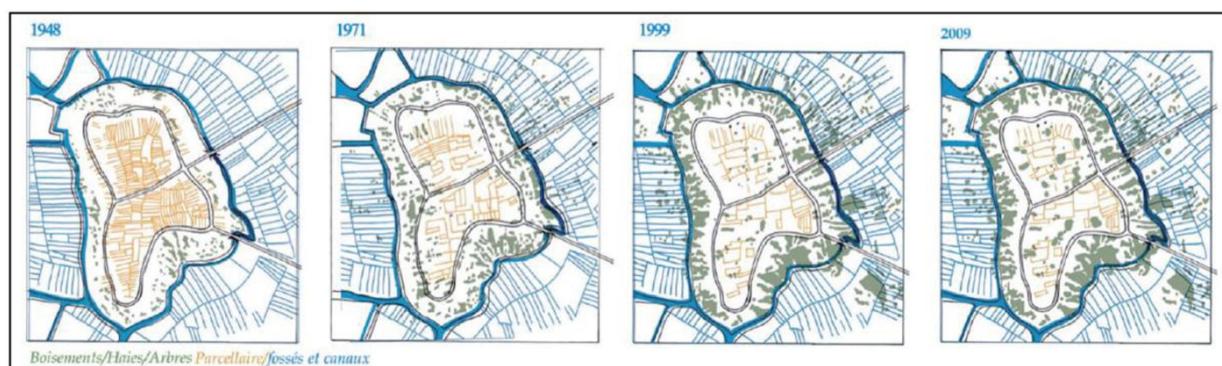
Les bourgs se développent et le paysage change. Des poches urbaines résidentielles constituées de pavillons individuels apparaissent. Les extensions urbaines se traduisent le plus souvent par la création des lotissements de maisons individuelles. Ces constructions entourées de jardins et en retrait des voies, contrastent fortement avec l'habitat traditionnel groupé des centres bourgs, des hameaux ou l'organisation de l'habitat insulaire des marais de Brière.

Cette forme d'urbanisation consommatrice d'espace se situe dans le prolongement des centres-villes préexistants, en limite avec le marais, dans une zone souvent très sensible sur le plan paysager. Les dynamiques observées ont un fort impact sur les silhouettes urbaines et sur la conservation de leur caractère identitaire. La physionomie des entrées de bourg connaît une évolution particulièrement marquée. Les abords d'infrastructures qui engendrent une diffusion urbaine linéaire, soulèvent des enjeux majeurs de structuration du paysage urbain et rural.



UP33-20 – Les franges entre milieu agro-naturel, infrastructure et extensions urbaines entre (Montoir-de-Bretagne)

Saint-Joachim, la préservation des chaumières



UP33-14- Exemple de dynamiques d'évolutions des paysages insulaires en Brière – île de Fédrun

Sur la commune de Saint-Joachim, les chaumières, encore très nombreuses, ont conservé leurs particularités. Elles font parties intégrante du patrimoine de la commune et du marais de Brière et elles ont conservé leur implantation perpendiculaire à la voie, et un ainsi qu'un traitement spécifique de la clôture. L'impact paysager est différent avec une lisibilité plus grande de la structure originale.

L'île Fédrun s'est densifiée sur son socle et a conforté l'ensemble des contours de l'ilot par de l'urbanisation. La plupart des habitations ont gardé une organisation traditionnelle, mais des espaces libres ont été comblés, parfois sans respecter les matériaux ou les implantations. Ceci a généré des petites alternances dans le paysage villageois de Grande Brière.



UP33-21- Organisation traditionnelle des chaumières – Saint-Joachim

La fermeture des paysages habités

Les pressions urbaines générées par la croissance de l'agglomération nazairienne, le report de l'urbanisation littorale ou la présence de la RN 165 s'exercent autant sur les îles situées au cœur du marais, que sur les franges de la zone humide.

Ces îles sont particulièrement menacées dans leur structure traditionnelle unique, à cause de cette attractivité combinée du littoral et du pôle d'emploi nazairien subie par l'unité.

Actuellement les bourgs en frange sud et ouest du marais connaissent une dynamique d'évolution forte et rapide, donnant naissance à un paysage périurbain mal délimité et mal identifié, souvent peu rattaché au centre bourg en termes de fonctionnement et d'ambiance.

La limite sud de la sous-unité est ainsi aujourd'hui peu qualifiée et mal définie.

On observe par ailleurs de vastes zones de diffusion urbaine dans le bocage et notamment sur le coteau bocager habité du sillon de Bretagne, qui marque l'horizon.

4.3 Le marais de Brière, un patrimoine à accessibilité limitée

Le développement infrastructurel limité

L'accessibilité via les réseaux et voies s'est densifié et a entraîné une intensification des constructions aux abords des axes. On observe globalement une augmentation régulière du trafic routier et de la pression urbaine exercée aux abords des infrastructures, liée au report des pressions urbaines exercées par les agglomérations.

Le territoire est fortement contraint par l'eau. Les projets d'infrastructure susceptibles d'avoir une incidence sur l'évolution de ses paysages sont ainsi dans la majorité des cas situés sur les unités de paysage voisines. La multiplication des infrastructures a été évitée afin de limiter la fragmentation végétale et de préserver la trame bleue.

En revanche, la dynamique territoriale s'est traduite par la multiplication des infrastructures liées aux télécommunications et aux énergies. Les lignes à haute-tension ont notamment pris place dans les paysages ouverts en marge du marais.



UP33-19- Les lignes à haute-tension en marge sud du marais de Brière – Montoir-de-Bretagne

Le rapport à l'eau

Les espaces de l'unité définissent un rapport complexe entre terre et eau : celui-ci est parfois menacé par l'urbanisation récente. De nouvelles ouvertures sont ponctuellement ménagées sur les franges de certains marais.

Sur la Grande Brière, la présence de l'eau est constante. Les fonds de parcelle sont souvent inondés et une relation forte existe toujours entre les habitants et le marais. Différentes activités récréatives se sont développées comme les balades en barque et la découverte de la faune et de la flore, très riches au cœur de l'ensemble. Le paysage est beaucoup plus ouvert sur cette partie centrale mais peu accessible. Il offre des vues sur l'ensemble des coteaux environnants d'où l'on peut percevoir les crêtes des horizons arborés ou urbanisés.



UP33-22- Paysage ouvert mais peu accessible au cœur de la Grande Brière

La place de l'agriculture menacée

Les pressions urbaines observées sur le territoire de l'unité induisent un grignotage progressif des terres agricoles.

Sur les espaces de bocage en bordure de marais, le lien entre terres hautes et terres basses qui définit un équilibre agricole stratégique (en été, les bêtes pâturent sur les terres basses, tandis qu'en hiver elles trouvent refuge dans le bocage des terres hautes) est par endroit menacé par l'urbanisation récente.

Le bocage traditionnel s'est dégradé sur certains secteurs sous pression. L'ouverture des paysages a participé à la « mise à nu » des nouvelles franges urbaines, peu valorisées.

Une diversité de paysages spécifiques

La diversité et l'ampleur des espaces qui constituent le marais de Brière composent un ensemble de paysages originaux et variés. Paysages d'eau par excellence, ces marais jouent sur l'horizontale. Ils sont souvent le creuset d'une culture spécifique et de modes d'appropriation particuliers du territoire en lien avec le rythme des inondations. Ils sont parmi les paysages les moins peuplés du département et constituent de fait des espaces naturels remarquables, ce qui leur vaut des niveaux de protection souvent très importants.



UP33-16- Exemple de dynamiques naturelles de fermeture des paysages dans les marais de Brière.

Si pour la plupart, ce sont des paysages construits et riches d'une histoire où l'eau prend une part importante, ce sont aujourd'hui, des espaces fragiles car dépendant de mode de gestions ruraux, parfois anciens, qui ont souvent du mal à perdurer en tout équilibre avec l'environnement spécifique qu'ils constituent. Cela se traduit parfois par des dynamiques naturelles qui tendent à

refermer complètement ces paysages par une densification végétale. Le marais de Brière est un territoire sous une forte pression urbaine, ce qui pose inéluctablement l'enjeu majeur de l'évolution de ces paysages.



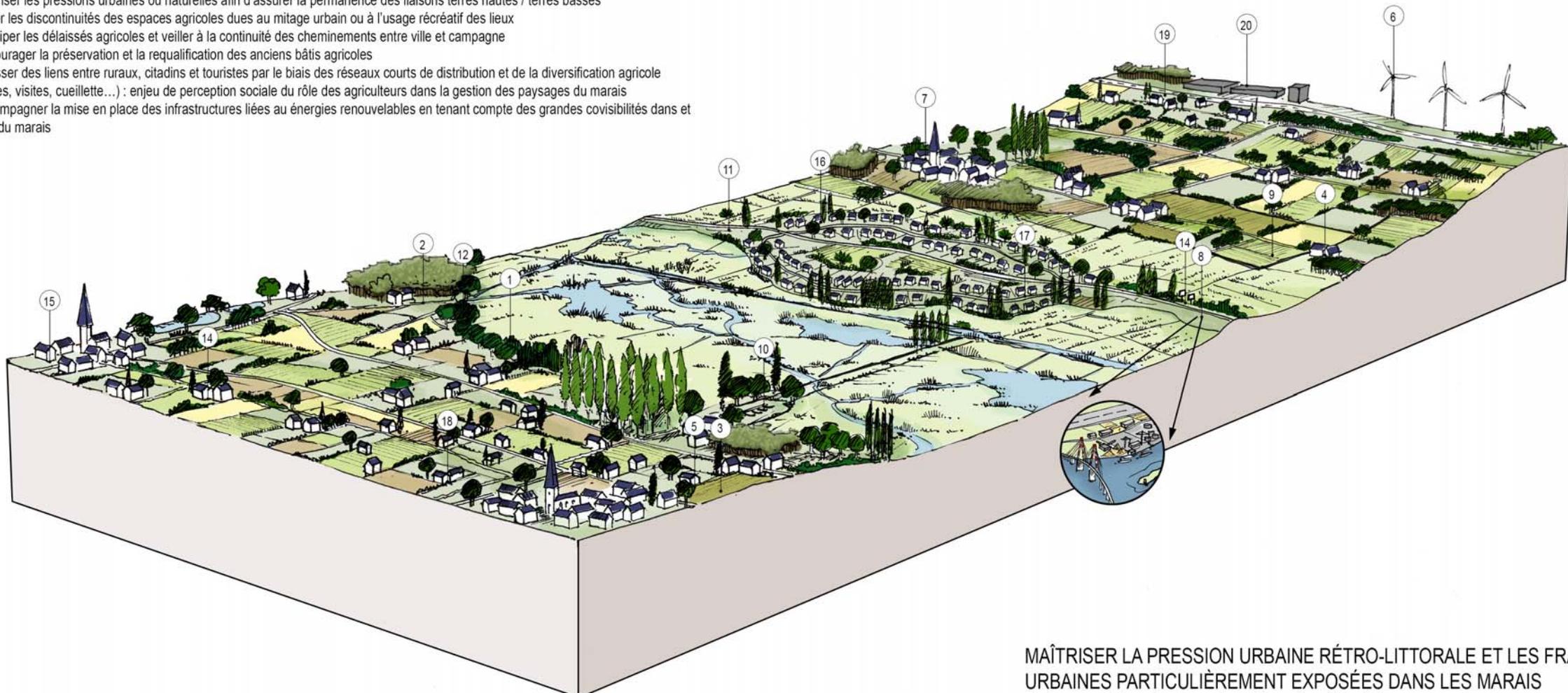
UP33-17- Pression urbaine en frange Sud du marais de Brière.

5. Les enjeux de l'unité paysagère

Bloc-diagramme de synthèse des enjeux de l'unité paysagère des marais de Brière (33)

PRÉSERVER LES PAYSAGES REMARQUABLES DES MARAIS EN MAINTENANT L'ÉQUILIBRE DES PRATIQUES AGRICOLES ET MAÎTRISANT LES USAGES AUTOUR DU MARAIS

1. Maîtriser les pressions urbaines ou naturelles afin d'assurer la permanence des liaisons terres hautes / terres basses
2. Eviter les discontinuités des espaces agricoles dues au mitage urbain ou à l'usage récréatif des lieux
3. Anticiper les délaissés agricoles et veiller à la continuité des cheminements entre ville et campagne
4. Encourager la préservation et la requalification des anciens bâtis agricoles
5. Retisser des liens entre ruraux, citadins et touristes par le biais des réseaux courts de distribution et de la diversification agricole (services, visites, cueillette...) : enjeu de perception sociale du rôle des agriculteurs dans la gestion des paysages du marais
6. Accompagner la mise en place des infrastructures liées au énergies renouvelables en tenant compte des grandes covisibilités dans et autour du marais



ACCOMPAGNER L'ACCUEIL TOURISTIQUE ET LA DÉCOUVERTE DES MARAIS DE BRIÈRE

7. Valoriser les rapports de covisibilité, notamment dans le secteur de la Grande Brière, afin de mettre en scène le paysage
8. Valoriser les co-visibilités depuis le marais vers la rive estuarienne et ses signaux industrielo-portuaires
9. Maintenir des ouvertures sur les franges des marais. Notamment les perspectives depuis le sillon de Bretagne
10. Accueillir dans le respect des sites et de la qualité des paysages : assurer une découverte des marais compatible avec les activités qui participent à sa gestion
11. Assurer l'accessibilité aux paysages emblématiques et favoriser les cheminements et continuités paysagères entre les espaces (développement des circuits pédestres et cyclables intégrés)
12. Porter une attention particulière à l'intégration paysagère des lieux d'accueil touristique ainsi qu'à l'aménagement des structures d'accompagnement (aires de stationnement, belvédères, bancs, hébergement...)
13. Maîtriser l'évolution des paysages rétro-littoraux face au report de pression touristique et urbaine en maintenant les continuités paysagère et en préservant les coteaux de l'urbanisation
14. Limiter et homogénéiser la signalétique et organiser l'affichage publicitaire

MAÎTRISER LA PRESSION URBAINE RÉTRO-LITTORALE ET LES FRANGES URBAINES PARTICULIÈREMENT EXPOSÉES DANS LES MARAIS

15. Assurer un traitement paysager de qualité sur des entrées de bourg
16. Assurer un développement de l'habitat qui participe à l'identité des paysages urbains en valorisant leur site d'implantation insulaire des marais
17. Valoriser des formes urbaines diversifiées qui permettent de retrouver des éléments architecturaux identitaires (implantation, gabarit, matériaux...) pour mieux maîtriser les dynamiques d'évolution en cours
18. Maîtriser les extensions urbaines pour garantir une gestion économique de l'espace et la lisibilité des paysages et notamment les interfaces ville/campagne
19. Retravailler les façades urbaines aux abords des axes routiers, à l'échelle de la vitesse de lecture des paysages
20. Assurer une perception qualitative des zones d'activités dans le paysage

Source VU D'ICI : Atlas des paysages de Loire-Atlantique - DIREN Pays-de-La-Loire - 2011

Pour en savoir plus sur les enjeux des paysages à l'échelle régionale :

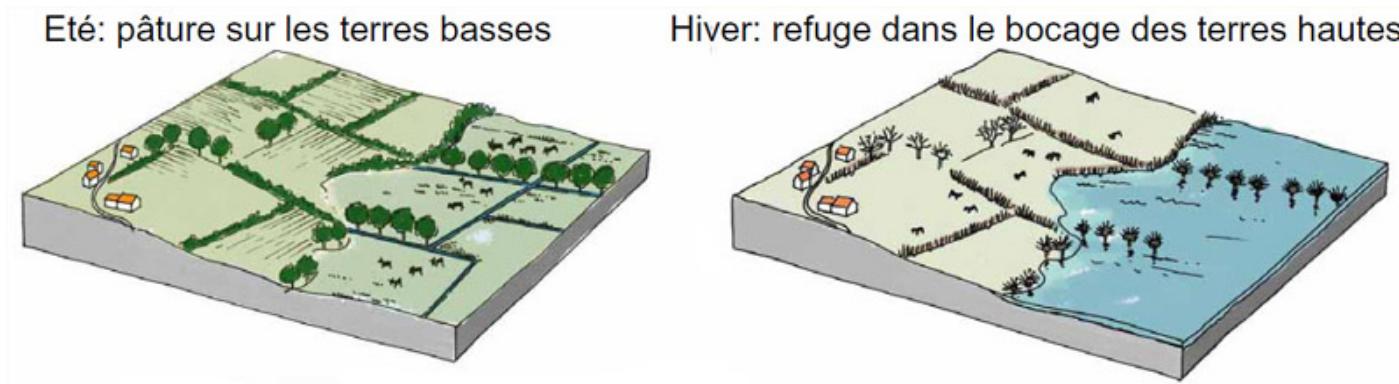
Lien sur les enjeux régionaux

Les enjeux développés sont des pistes de réflexion et d'action pour les acteurs locaux qui retraduisent les enjeux révélés à l'échelle régionale. Ils se traduisent de manière synthétique dans le bloc diagramme ci-dessus.

5.1 Préserver les paysages remarquables des marais en maintenant l'équilibre des pratiques agricoles et maitrisant les usages autour des marais

Il s'agit pour les espaces de bocage en bordure de marais de respecter l'équilibre stratégique entre terres hautes et terres basses (en été, les bêtes pâturent sur les terres basses, tandis qu'en hiver elles trouvent refuge dans le bocage des terres hautes). L'enjeu est d'éviter la rupture de ce lien par l'urbanisation ou l'usage récréatif des espaces.

- Maîtriser les pressions urbaines ou naturelles afin d'assurer la permanence des liaisons terres hautes / terres basses
- Eviter les discontinuités des espaces agricoles dues au mitage urbain ou à l'usage récréatif des lieux
- Anticiper les délaissés agricoles et veiller à la continuité des cheminements entre ville et campagne : enjeu stratégique des terrains entre frange urbaine et marais qui deviennent inexploitables par leur taille et inconstructibles (ou chers à construire) du fait du haut niveau de la nappe
- Encourager la préservation et la requalification des anciens bâtis agricoles
- Retisser des liens entre ruraux et citadins et touristes par le biais des réseaux courts de distribution et de la diversification agricole (services, visites, cueillette...) : enjeu de perception sociale du rôle des agriculteurs dans la gestion des paysages du marais
- Accompagner la mise en place des infrastructures liées aux énergies renouvelables en tenant compte des grandes covisibilités dans et autour du marais.



Fonctionnement des pâturages de terres hautes et terres basses

5.2 Accompagner l'accueil touristique et la découverte des marais de Brière

Les marais de Brière définissent des espaces à l'échelle monumentale qui gagnent à être mis en scène, notamment dans leurs covisibilités. La maison du Parc, sur l'île de Fédrun, est un atout privilégié pour la découverte de ces paysages. Les espaces de l'unité définissent un rapport complexe entre terre et eau : cette proximité de l'eau doit globalement être valorisée à travers le paysage. L'implantation du bâti sur les îles soulève un triple enjeu croisé : préserver les caractéristiques séculaires (notamment le système de gagneries), mettre en scène des covisibilités depuis le marais vers les îles habitées, et permettre aux habitants des vues sur le lointain depuis leur logement. Il y a donc ici nécessité de mener un travail fin de composition urbaine et paysagère.

- Valoriser les rapports de covisibilité, notamment dans le secteur de la Grande Brière, afin de mettre en scène le paysage.
- Valoriser les co-visibilités depuis le marais vers la rive estuarienne et ses signaux industrialo-portuaires, notamment les Forges de Trignac et les portiques des chantiers navals (rapports historiques entre la Brière et la zone portuaire de Saint-Nazaire)
- Maintenir des ouvertures sur les franges des marais. Le maintien d'ouvertures sur les franges de marais permettra de conserver un point de vue dominant sur les marais depuis le sillon de Bretagne.

- Accueillir dans le respect des sites et de la qualité des paysages : assurer une découverte des marais compatible avec les activités qui participent à sa gestion
- Assurer l'accessibilité aux paysages emblématiques et favoriser les cheminements et continuités paysagères entre les espaces (développement des circuits pédestres et cyclables intégrés)
- Porter une attention particulière à l'intégration paysagère des lieux d'accueil touristique ainsi qu'à l'aménagement des structures d'accompagnement (aires de stationnement, belvédères, bancs, hébergement...)
- Maîtriser l'évolution des paysages rétro-littoraux face au report de pression touristique et urbaine en maintenant les continuités paysagères et en préservant les coteaux de l'urbanisation.
- Limiter et homogénéiser la signalétique et organiser l'affichage publicitaire

5.3 Maîtriser la pression urbaine rétro-littorale et les franges urbaines particulièrement exposées dans les marais

Les dynamiques observées risquent de s'accentuer dans les années à venir. Il est nécessaire de mieux les maîtriser afin de limiter leur impact sur la lisibilité du paysage et son caractère identitaire. Dans un premier temps, il s'agit de globalement limiter la pression urbaine sur les franges des marais afin de préserver la qualité de l'horizon. Par ailleurs, les abords d'infrastructures, du fait de la diffusion urbaine linéaire, soulèvent des enjeux majeurs de structuration du paysage urbain et rural.

- Assurer un traitement paysager de qualité sur des entrées de bourg en :
 - mettant en avant le bourg et son contexte paysager avant de mettre en avant la route ;
 - travaillant les extensions urbaines pour toujours dessiner des rues ;
 - marquant l'identité du territoire au travers de l'aménagement de l'espace public tout en envisageant une gestion durable.
- Assurer un développement de l'habitat qui participe à l'identité des paysages urbains en valorisant leur site d'implantation insulaire des marais. Les différentes zones de pressions urbaines observées sur les îles au cœur du marais, mais aussi à ses franges, du fait de la pression de l'agglomération nazairienne, de la pression rétro littorale au sud-ouest et de la N 165 à l'est, doivent être maîtrisées. Il s'agit la fois de circonscrire l'urbanisation et de protéger le marais.
- Valoriser des formes urbaines diversifiées qui permettent de retrouver des éléments architecturaux identitaires (implantation, gabarit, matériaux...) pour mieux maîtriser les dynamiques d'évolution en cours.
- Maîtriser les extensions urbaines pour garantir une gestion économique de l'espace et la lisibilité des paysages et notamment les interfaces ville/campagne. La limite sud de la sous unité doit ainsi être clairement définie et qualifiée. Les coteaux de qualité entourant les marais doivent être par ailleurs préservés.
- Retravailler les façades urbaines aux abords des axes routiers, à l'échelle de la vitesse de lecture des paysages
- Assurer une perception qualitative des zones d'activités dans le paysage